

## DECISION DU PRESIDENT

### PORTANT CRÉATION DE VACATION DANS LE CADRE DU FESTIVAL LITTÉRAIRE ORGANISÉ DANS LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment l'article 59 ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.7/098-1 du 6 juillet 2016 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

**CONSIDERANT** que l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir souhaite proposer, lors du festival littéraire, des rencontres et dédicaces aux usagers du réseau de lecture publique ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour animer ces rencontres ;

**CONSIDERANT** qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Treize vacations sont créées dans le cadre du festival littéraire dans le réseau de lecture publique conformément au tableau ci-annexé.

**ARTICLE 2 :** Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/11/18
Accusé réception le	23/11/18
Numéro de l'acte	DC2018/776
Identifiant télétransmission	094-200058006-20180920-lmc16138-AU-1-1

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 23 novembre 2018.

Le Président,



Signé  
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	23/11/18
Accusé réception le	23/11/18
Numéro de l'acte	DC2018/776
Identifiant télétransmission	094-200058006-20180920-lmc16138-AU-1-1